

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION (RC)

Acquisition de deux véhicules avec reprise de deux véhicules communaux

DCE Véhicules 2026

1. Objet de la consultation

La consultation porte sur l'acquisition de deux véhicules destinés aux services municipaux, avec reprise d'un véhicule communal associé à chacun des lots.

2. Décomposition en lots

Lot 1 : fourniture d'un camion-benne VL d'occasion, PTAC $\leq$ 3,5 t, avec reprise du Ford Transit benne BF-198-DQ.

Lot 2 : fourniture d'un SUV neuf hybride à boîte automatique, avec reprise du Renault Kangoo 978-BBJ-35.

Les candidats peuvent répondre à un seul lot ou aux deux lots. Les offres sont appréciées lot par lot.

3. Procédure et enveloppe

L'enveloppe budgétaire globale est de 60 000 € TTC, reprises déduites. Compte tenu du montant estimé, la commune organise volontairement une consultation afin de comparer plusieurs offres et d'assurer le bon emploi des deniers publics.

4. Variantes et équivalences

Lot 1 : motorisation thermique ou 100 % électrique admise. Lot 2 : motorisation hybride et boîte automatique obligatoires. La référence de gabarit « type Dacia Duster » signifie un SUV de gabarit et d'usage comparables ; toute marque ou modèle équivalent répondant aux exigences est admis.

5. Durée de validité des offres

90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

6. Contenu du dossier de consultation

Le DCE comprend : le présent RC, le CCAP, le CCTP, la DPGF, la fiche de réponse technique du lot 1 et la fiche de réponse technique du lot 2.

7. Pièces à remettre par le candidat

Pour le ou les lots concernés : DPGF complétée ; fiche de réponse technique complétée ; fiche constructeur ou fiche commerciale ; délai de livraison ; conditions de garantie et SAV ; valeur ferme de reprise ; pour le lot 1, photographies, historique d'entretien disponible et contrôle technique ; pour un camion électrique, justificatif du SOH de batterie.

8. Reprise des véhicules communaux

Les candidats peuvent inspecter les véhicules à reprendre sur rendez-vous. La valeur de reprise est ferme et comprend l'enlèvement et les formalités de cession. Sauf accord contraire, l'enlèvement intervient lors de la livraison et après admission du véhicule de remplacement.

Le Ford Transit benne BF-198-DQ est non roulant. Son chargement, son enlèvement et son transport sont intégralement à la charge du titulaire du lot 1, sans facturation complémentaire.

9. Critères de jugement des offres

Critère	Pondération
Coût net après reprise	40 %
Valeur technique	35 %
Performance environnementale	15 %
Garantie, SAV et délai	10 %
TOTAL	100 %

9.1 Méthode de notation du prix

Coût net TTC = prix total TTC d'acquisition et des prestations – valeur de reprise TTC. Note prix = $40 \times (\text{coût net TTC recevable le plus faible} / \text{coût net TTC de l'offre analysée})$. Seules les offres recevables sont prises en compte. Un coût net nul ou négatif fera l'objet d'une analyse spécifique avant application de toute formule.

9.2 Échelle qualitative

Note	Définition
0	Absence d'information permettant d'apprécier le sous-critère.
1	Réponse insuffisante ou caractéristiques peu adaptées au besoin.
2	Réponse satisfaisante et adaptée au besoin.
3	Réponse très satisfaisante présentant des caractéristiques objectivement favorables au regard du besoin.

Les exigences minimales du CCTP sont contrôlées avant notation. Leur non-respect n'est pas compensé par une bonne note sur un autre sous-critère.

9.3 Lot 1 – Valeur technique : 35 points

Sous-critère	Points	Méthode
État mécanique, carrosserie, châssis et benne	10	Note 0 à 3, ramenée à 10 points, sur justificatifs/photos/inspection.
Année et kilométrage	5	Appréciation objective des deux données au regard de l'usage et de l'état général.
Charge utile et caractéristiques de la benne	8	Note 0 à 3, ramenée à 8 points.
Qualité/adéquation des équipements demandés	7	Note 0 à 3, ramenée à 7 points.
Historique d'entretien et pneumatiques	5	Note 0 à 3, ramenée à 5 points.

9.4 Lot 2 – Valeur technique : 35 points

Sous-critère	Points	Méthode
Volume et modularité du coffre	12	Comparaison des volumes et de la facilité de transport des équipements.
Habitabilité et ergonomie	5	Note 0 à 3, ramenée à 5 points.
Équipements complémentaires de confort et sécurité	8	Seuls les équipements au-delà des minima obligatoires sont valorisés.
Performances et caractéristiques d'utilisation	10	Note 0 à 3, ramenée à 10 points.

9.5 Performance environnementale : 15 points

Lot 1 : consommation/émissions ou efficacité énergétique (10 points) ; caractéristiques de motorisation et adéquation environnementale à l'usage (5 points). Lot 2 : consommation et émissions de CO₂ (10 points) ; efficacité de la motorisation hybride (5 points).

9.6 Garantie, SAV et délai : 10 points

Sous-critère	Points
Durée et étendue de la garantie	4
Organisation du SAV	3
Délai ferme de livraison	3

10. Inspection et essai

La commune pourra inspecter le camion-benne proposé et demander un essai avant attribution. Le véhicule d'occasion est identifié par VIN ou immatriculation. Les candidats peuvent également inspecter les véhicules communaux repris.

11. Négociation

La commune se réserve la possibilité de négocier avec un ou plusieurs candidats sur le prix, la reprise, les équipements, la garantie et le délai, ou d'attribuer sur la base des offres initiales.

12. Remise des offres

Date et heure limites : À COMPLÉTER.

Modalité de remise : À COMPLÉTER.

Contact / rendez-vous pour inspection : À COMPLÉTER.

13. Renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements sont transmises par le moyen indiqué dans la consultation, au plus tard 5 jours calendaires avant la date limite de réception des offres.

14. Option chiffrée – Lot 2 : équipement de signalisation et sérigraphie

Le candidat chiffre séparément une option d'équipement du SUV destinée à la signalisation, au balisage et à l'identification du véhicule. Les caractéristiques détaillées figurent au CCTP et dans la fiche technique du lot 2.

- Rampe lumineuse LED type VEGA FX 120 cm ou équivalent, homologuée R65 classe 2, avec extrémités bleues, feux avant bleus, feux arrière bicolores bleu/orange, module sirène/haut-parleur et faisceau adapté au véhicule.
- Support de rampe adapté au SUV proposé.
- Deux feux LED bleus horizontaux classe 2 et supports/fixations nécessaires.
- Deux feux LED bleus pour vitre/grand modèle et supports associés.
- Module de commande/connexion de la rampe et bouton de commande d'urgence.
- Système d'affichage/commande de rampe type Uniscreen ou équivalent.
- Sérigraphie complète du véhicule de police municipale.
- Balisage texte « VILLE DE VERN-SUR-SEICHE » ou texte à préciser par la commune.
- Kit de balisage arrière haute visibilité adapté au véhicule proposé.
- Balisage rétro réfléchissant jaune conforme ECE 104, lorsque techniquement applicable.

- Pose, raccordement, paramétrage, essais et mise en service de l'ensemble des équipements.

Le candidat indique séparément le prix de cette option. Elle n'est pas comprise dans le prix de base du lot 2. La commune se réserve la possibilité de la retenir ou non lors de l'attribution, dans les conditions annoncées au DCE.